

Mieux connaître la Commission des Usagers

La Commission des Usagers :

La commission veille au respect des droits des usagers et facilite leurs démarches.

L'ensemble des plaintes et réclamations adressées à l'établissement ainsi que les réponses qui y sont apportées sont tenues à la disposition des membres de la commission. La commission examine celles qui ne présentent pas le caractère d'un recours gracieux ou juridictionnel et veille à ce que toute personne soit informée sur les voies de recours et de conciliation dont elle dispose.

La commission contribue à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches. A cet effet, elle reçoit :

- les mesures relatives à la politique d'amélioration continue de la qualité préparées par la commission médicale d'établissement ;
- le nombre de demandes de communication d'informations médicales ainsi que les délais de traitement ;
- le résultat des enquêtes concernant l'évaluation de la satisfaction des usagers ;
- une synthèse des recours gracieux ou juridictionnels formés contre l'établissement par les usagers ;
- une présentation, au moins une fois par an, des événements indésirables graves ainsi que les actions menées par l'établissement pour y remédier ;
- les observations des associations de bénévoles ayant signé une convention avec l'établissement qu'elle recueille au moins une fois par an.

La commission peut proposer un projet des usagers, après consultation de l'ensemble des représentants des usagers de l'établissement et des représentations des associations de bénévoles ayant signé une convention avec l'établissement et intervenant en son sein.

Ce projet exprime les attentes et propositions des usagers au regard de la politique d'accueil, de la qualité et de la sécurité de la prise en charge et du respect des droits des usagers.

Composition de la CDU

Représentant légal de l'établissement	titulaire	M ^{me} CORNILLAULT, Présidente
Médiateur médical	titulaire	D ^r MARGAT
	suppléant	D ^r DE BOYSSON
Médiateur non médical	titulaire	M ^{me} SOILLY-LOISEAU
	suppléant	M ^{me} DUPUY
Représentant des usagers	titulaire	M. RIEUPEYROU, Vice-Président
	suppléant	M ^{me} MASSICOT
Représentant des usagers	titulaire	M. LEMAIRE
	suppléant	Vacant
Représentant de la Commission Médicale d'Établissement	titulaire	D ^r RIGONDET
	suppléant	D ^r DORION
Représentant C.S.I.R.M.T.	titulaire	M ^{me} APERT
	suppléant	M ^{me} BERNARDET
Représentant du personnel Comité Technique d'Établissement	titulaire	M ^{me} CABANES
	suppléant	M ^{me} TAILLANDIER



Comment joindre les représentants de la CDU ?

- en vous rendant à la Direction de l'Amélioration de la Qualité
- par téléphone au 02.48.48.59.61
- par email pour contacter M. RIEUPEYROU : contact@cher.ufcquechoisir.fr